Proposition de motion pour les CA, Conseils d’enseignement, AG et HMI

**Nous refusons de trier les élèves !**

Nous, personnels du collège ………………………………………… refusons collectivement la réforme du collège imposée dans la plus grande précipitation et sans concertation par le ministère de l’Education nationale. Plutôt que de donner davantage de moyens pour la scolarité des élèves les plus fragiles, le ministère fait le choix de mesures qui sanctionnent, qui sélectionnent et qui trient ces élèves. La politique éducative du ministère répond aux pressions de la droite libérale et réactionnaire et de l’extrême droite en reprenant leurs propositions.

L’hétérogénéité des classes est l’instrument de l’élévation du niveau moyen. Pour mettre en oeuvre ce projet de démocratisation scolaire, il faut donner les moyens nécessaires, or on constate la suppression de 8000 postes dans le second degré depuis 2017 ainsi qu’un abandon complet de l’éducation prioritaire.

La ministre exige des personnels qu’ils trient les élèves dans des groupes de niveaux en français et en mathématiques en 6e et 5e à la rentrée 2024 ainsi qu’en 4e et 3e à la rentrée 2025. Au contraire, la recherche a montré que l’enseignement en groupes de niveaux a des effets délétères sur le niveau moyen des élèves et ne profite qu’aux élèves qui sont déjà les plus performant·es. L’organisation en groupes de niveaux va casser les dynamiques d’apprentissage des classes, fragiliser les élèves et désorganiser les collèges. C’est aussi une casse en profondeur de nos métiers puisque les enseignant·es de français et de mathématiques n’auront plus de classe en charge mais des groupes de niveau qui pourront évoluer au cours de l’année.

**Nous refusons de trier les élèves dans des groupes de niveau et de mettre en place cette réforme injuste.**

**Nous exigeons le retrait de la réforme Choc des savoirs et la mise en oeuvre d’un vrai plan d’urgence pour l’éducation avec :**

* **la baisse du nombre d’élèves par classe,**
* **l’augmentations des salaires,**
* **la création d’un vrai statut pour les AESH,**
* **le recrutement massif de personnels de vie scolaire et médico-sociaux.**